

**AVIS PUBLIC**  
**DÉROGATION MINEURE 24-DM-02**  
**LOT 4 487 442 (RUES CRAIG NORD ET PLANCHE)**

---

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux contribuables de la Ville de Cookshire-Eaton par la soussignée, greffière de la susdite ville :

QU'il y aura séance du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton le 7 octobre 2024 à compter de 19 h 30 à la salle du conseil située au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton;

QU'au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 24-DM-02**

**Identification du site concerné :** Immeuble situé au 165, rue Craig Nord  
Lot 4 487 442, zone résidentielle Re-131

**Nature et effet :** Les propriétaires désirent obtenir une dérogation mineure au règlement de zonage en vigueur pour que la ville autorise un agrandissement du bâtiment principal, visant à annexer le garage isolé existant afin de l'intégrer à la maison pour faire un plus grand garage.

Ce projet provoquera trois éléments dérogatoires :

- 1) la marge latérale gauche serait de 1,54 mètres alors que la grille de zonage la fixe à 2 mètres;
- 2) la somme des deux marges latérales proposées pour l'agrandissement serait de 4.17 mètres alors que le règlement de zonage la fixe à 6 mètres;
- 3) la marge arrière serait de 6.11 mètres alors que la grille de zonage la fixe à 8 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 9 septembre 2024.

La greffière adjointe,  
Françoise Ruel